

VŒU UIT-R 22-6*

SONDAGES RÉGULIERS DE L'IONOSPHERE

(1966-1970-1974-1978-1986-1990-1999)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que les observations régulières effectuées par le réseau actuel de stations au sol de sondage ionosphérique, ainsi que les résultats des programmes de sondages obliques et d'observations par satellite, permettent d'améliorer continuellement les prévisions ionosphériques à court et à long terme;
- b) qu'étant donné l'importance croissante de la recherche spatiale et des communications Terre-espace, il sera nécessaire de continuer à recueillir régulièrement des renseignements sur l'ionosphère et, éventuellement, d'en modifier la nature et d'en augmenter le nombre;
- c) qu'il existe, auprès de la Commission G de l'Union radio-scientifique internationale (URSI), un Groupe consultatif pour le réseau ionosphérique (GCRI) chargé de conseiller les stations de sondage ionosphérique en matière scientifique et de donner à l'URSI des avis sur les questions relatives à l'ensemble du réseau,

émet le vœu

que les administrations s'efforcent:

- 1 de continuer l'exploitation du réseau d'ionosondes ainsi que l'échange, de préférence sous forme numérique, des données de base pour lesquelles il existe une forte demande, par l'intermédiaire des Centres mondiaux de données;
- 2 de publier ces données en temps quasi réel sur l'Internet;
- 3 d'installer de nouvelles ionosondes ou de transférer des ionosondes existantes à des emplacements recommandés par l'UIT-R ou encore d'aider les organisations chargées d'installer de nouvelles ionosondes ou de déplacer des anciennes;
- 4 de consulter l'URSI (GCRI) sur toutes les questions relatives à l'installation ou à la fermeture de stations du réseau d'ionosondes ou sur des projets de modifications du programme d'exploitation ou d'analyse des ionogrammes;
- 5 d'encourager les travaux concernant l'emploi de données ionosphériques fournies par des programmes d'observations par satellite et d'étudier les possibilités d'utilisation, pour les prévisions ionosphériques, des données ainsi obtenues dont disposent maintenant les Centres mondiaux de données;
- 6 d'inclure dans leurs programmes de sondage des mesures de l'étalement Doppler.

* Le Directeur du Bureau des Radiocommunications est prié de signaler ce Vœu à l'attention de l'URSI, de l'Union géodésique et géophysique internationale (UGGI), du Comité spécial pour la physique Soleil-Terre (SCOSTEP), du Comité scientifique de recherches antarctiques (SCAR) et du Comité de la recherche spatiale (COSPAR).